

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 01/SDFS/2018

La Direction Opérationnelle de Constantine, sis à l'adresse : **COMPLEXE POLYGONE – ROUTE NATIONALE N° 05 CONSTANTINE**, Lance un avis d'appel à manifestation d'intérêt, qui a pour objet la présélection en vue d'établir une short-List d'entreprises aptes à réaliser pour le compte de la direction opérationnelle de Constantine les travaux suivants :

- **Constructions lignes d'abonnés.**
- **Maintenances, réhabilitations et développements des réseaux urbains.**

Les entreprises qualifiées et intéressées par le présent avis, sont invitées à manifester leur intérêt par la fourniture d'un dossier composé des pièces administratives et techniques suivantes :

- La lettre d'intention datée et signée par la personne habilitée de l'entreprise (modèle à retirer auprès de la direction opérationnelle de Constantine).
- Une copie de l'extrait du registre de commerce de l'entreprise.
- Une copie de la carte d'identification fiscale (N.I.F).
- Les renseignements justifiant les capacités humaines, Matérielles, Financières et en références professionnelles (attestations de bonne exécutions, PV de réception des travaux...) de l'entreprise.

Les entreprises doivent obligatoirement fournir l'ensemble des pièces règlementaires citées ci-dessus en cours de validité sous peine de rejet.

Les entreprises qui rentrent dans le cadre des programmes et dispositifs de soutien à l'emploi des jeunes ne sont pas tenus obligatoirement de justifier les références professionnelles.

Les offres doivent être déposées à l'adresse ci-dessous indiquée sous pli fermé portant uniquement la mention suivante :

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 01/SDFS/2018
Direction Opérationnelle CONSTANTINE.
COMPLEXE POLYGONE – ROUTE NATIONALE N° 05.
«A Ne pas Ouvrir »

La date limite de dépôt des offres est fixée au 15^{ème} jour à 14h00, à compter de la date de la première parution du présent avis d'appel à manifestation d'intérêt sur les quotidiens nationaux.

L'ouverture aura lieu le même jour (le dernier) de dépôt en séance publique à 14h00.

Les entreprises retenues à l'issue de la présélection seront invitées par la direction opérationnelle.

Il est à noter que l'intérêt manifesté par une entreprise n'implique en aucun cas l'obligation d'être présélectionnée.